



AVIS DE MOTION DU RÈGLEMENT SUR LA TAXE RELATIVE AUX SERVICES (EXERCICE FINANCIER 2026)

AVIS est, par les présentes, donné que le conseil d'arrondissement présentera un avis de motion du Règlement RCA25-14008 intitulé « Règlement sur la taxe relative aux services (exercice financier 2026) » lors de la séance ordinaire du conseil, **le mardi 25 novembre 2025, à 18 h 30**, qui se tiendra à la mairie de l'arrondissement située au 405, avenue Ogilvy, salle 201.

Fait à Montréal, le 17 novembre 2025

La secrétaire d'arrondissement,
Lyne Deslauriers
